

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 novembre 2016

Droit de préemption urbain

Suite à la modification du prix de vente, le conseil municipal est de nouveau informé de la vente d'un bâtiment d'exploitation sis route du Village sur une parcelle cadastrée section ZH n°163-165 d'une superficie de 1 517 m² et décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Avis sur l'extension d'une carrière sur Polliat lieudit « Au Vernay »

La SARL TLTP DANNENMULLER T. a déposé une demande concernant le renouvellement de l'autorisation d'exploiter et l'extension d'une carrière de matériaux alluvionnaires comportant une installation de criblage concassage de matériaux et une installation de transit de produits minéraux à Polliat et à Montcet.

Conformément aux dispositions de l'article R.512-20 du Code de l'environnement, le conseil municipal émet un avis favorable sur ce dossier.

Avis sur l'éventuel entretien avec la CNR

La Compagnie Nationale du Rhône, premier producteur français d'électricité renouvelable, souhaite présenter l'opportunité d'un projet éolien pour le territoire. Le conseil n'est pas contre une rencontre de présentation.

Prise en charge du semis après l'épandage des boues

L'épandage des boues a eu lieu du 1^{er} au 3 août 2016. Le contrat de valorisation signé le 20 mai 2016 avec le GAEC de Beauvert prévoit la prise en charge de la fourniture et du semis sur les parcelles qui recevront les boues.

Le conseil municipal accepte la facture du GAEC de Beauvert d'un montant de 2 842,50 € HT correspondant à la fourniture de 525 kg de semences, au déchaumage et semis de 12 ha.

Compte-rendu de différentes assemblées générales

Le conseil municipal entend le compte-rendu de l'assemblée générale du Sou des Ecoles qui a réussi à renouveler ses effectifs. Idem pour le Restaurant Scolaire, à noter une animation sur les produits locaux le 24 novembre. L'association des Retraités ne change rien à son fonctionnement. La Bibliothèque manque de bénévoles et sans nouveaux membres, ne pourra continuer son activité.

Compte-rendu de l'intercommunalité

Le maire fait part au conseil des différentes réunions qui se sont déroulées dans le cadre de la création de la nouvelle intercommunalité ainsi qu'un point plus détaillé sur la fiscalité, les finances et l'organisation de son fonctionnement.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- est informé du permis de construire :
 - déposé le 27 septembre par Mr et Mme Jean-Michel LEPY pour la construction d'une maison d'habitation 1818 route de Polliat
 - refusé le 7 octobre à Mr Steve SAPET pour la construction d'une maison d'habitation 153 impasse des Plattières
 - accordé le 3 novembre à Mr Kévin HALLONET pour la création d'un logement dans une dépendance agricole 655 route du Village
 - déposé le 4 novembre par Mr Steve SAPET pour la reconstruction d'une maison d'habitation 153 impasse des Plattières

- est informé de la déclaration préalable :
 - accordée le 30 septembre à Mr et Mme Jean-Paul BOUSCH pour la construction d'une piscine chemin de l'Étang Gayand
 - déposée le 7 octobre et accordée le 7 novembre à Mr et Mme Jean-Paul BOUSCH pour la construction d'un abri de jardin chemin de l'Étang Gayand

- l'ordinateur principal du secrétariat, acheté en 2012, donnant des signes de faiblesse (carte mère et disque dur à remplacer), décide l'achat d'une nouvelle unité centrale auprès de notre prestataire informatique, la société RAIS d'Attignat

- décide de l'organisation des emplacements du cimetière dans le cadre de l'aménagement des allées pour l'accessibilité à tous publics

- prend note de l'effectif du RPI : 209 élèves, 146 de Confrançon et 63 de Curtafond

- prend note de la mise en place des décors de Noël le samedi 26 novembre

- prend note de la visite de Monseigneur Pascal ROLAND, évêque, à l'église le mercredi 14 décembre à 10h30.